Rapport d'activité

Validé en plénière de la CLI-FAR

le 8 décembre 2021

Année 2021

Conseil départemental des Hauts-de-Seine
Direction du Développement Territorial
Secrétariat de la CLI-FAR
92731 Nanterre Cedex
01 41 91 25 55

mailto:cli-far@hauts-de-seine.fr
http://www.cli-far92.fr

*Rappel : Une Commission Locale d'Information, ou CLI, est instaurée, selon **la loi TSN (Transparence et Sécurité Nucléaire)** du 13 juin 2006, auprès de tout site comprenant une ou plusieurs installations nucléaires de base Ce texte de lois a été complété par la **Loi n° 2015-992 du 17 août 2015** relative à la transition énergétique pour la croissance verte dite **TECV** (Titre VI : renforcer la sûreté nucléaire et l'information des citoyens) et les **articles L. 125-17 et suivants du code de l'environnement**, le **décret n° 2008-251 du 12 mars 2008** relatif aux commissions locales d'information auprès des installations nucléaires de base et le **Décret no 2019-190 du 14 mars 2019** codifiant les dispositions applicables aux installations nucléaires de base, au transport de substances radioactives et à la transparence en matière nucléaire.*

Commission locale d'information auprès du Commissariat à l'Energie Atomique de Fontenay-aux-Roses
Conseil départemental des Hauts-de-Seine
Secrétariat de la CLI – Direction du Développement Territorial
Service Attractivité du Territoire
92731 Nanterre

Téléphone : 01 41 91 25 55 / courriel : cli-far@hauts-de-seine.fr

Une CLI est chargée d'une mission générale de suivi, d'information et de concertation en matière de sûreté nucléaire, de radioprotection et d'impact des activités nucléaires sur les personnes et l'environnement pour ce qui concerne les installations du site.
L'installation et le fonctionnement d'une CLI est de la compétence d'un Département.

La Commission Locale d'Information auprès du CEA de Fontenay-aux-Roses (CLI-FAR) a été créée le 7 décembre 2009 par arrêté n°09181 du Président du Conseil général des Hauts-de- Seine.
Elle a été installée le 4 février 2010.

I - PRINCIPALES DATES 2021

1) Séance plénière

Les membres de la Commission Locale d'Information se sont réunis en plénière une seule fois en 2021, le 8 décembre, compte tenu d'une part de la crise sanitaire, d'autre part du fait des modifications profondes de sa composition.

2) Réunions du bureau et des groupes de travail

De même, le bureau et le Groupe de travail « Sciences et Technologies » se sont réunis les 30 septembre et 14 octobre 2021. Le groupe « Information et Gouvernance » n'a pu être réuni en 2021.

3) Conférence nationale des CLI

La **33ème Conférence des CLI** est organisée le 9 décembre en visio conférence sur le thème des enjeux du nucléaire

- Deux tables rondes sur les enjeux d'aujourd'hui, le démantèlement et le vieillissement,
- Points d'actualité sur les enjeux de demain : EPR, EPR2, Piscine centralisée Orano/EDF, Cigéo

II - RAPPEL DES MODALITES DE FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION

1) Les missions de la CLI-FAR

La Commission Locale d'Information auprès du Commissariat à l'énergie atomique de Fontenay-aux-Roses (CLI-FAR) a été créée par arrêté du Président du Conseil général des Hauts-de-Seine du 7 décembre 2009.

Conformément aux missions qui lui sont dévolues par la loi, elle se propose de composer et perpétuer un cadre d'échanges afin d'informer et de sensibiliser la population située dans un rayon de 5 kilomètres autour du site et d'instaurer un lieu de concertation en cas de risques, d'incidents ou d'accidents.

Plusieurs communes dans les Hauts-de-Seine, dans le Val-de-Marne, dans l'Essonne, dans les Yvelines et deux arrondissements parisiens sont concernés par l'action de la CLI.

2) Le programme d'assainissement et de démantèlement sur le site de Fontenay-aux-Roses

Suite à l'arrêt des activités de recherche sur le nucléaire, depuis 2007, le CEA a mis en place un programme d'assainissement et de démantèlement des installations correspondantes. Celles-ci représentaient plusieurs bâtiments couvrant une superficie de 18 500 m².
Au nombre de quatre avant 2007, ce sont actuellement **deux Installations Nucléaires de base (INB) qui sont concernées : l'INB 165 et l'INB 166**. La 2ème, dite « support » sert à conditionner les déchets issus de l'assainissement et du démantèlement de la 1ère, dite « procédé ».
Les principaux éléments surveillés sont les radioéléments émetteurs alpha, bêta, gamma, auxquels s'ajoutent des métaux lourds, des aérosols et des gaz rares.

3) Composition de la CLI-FAR (voir arrêté)

Elle est composée de quatre collèges, comprenant :

- des élus (parlementaires, conseillers régionaux, conseillers départementaux, élus municipaux et conseillers communautaires) ;
- des représentants d'associations de protection de l'environnement ;
- des représentants d'organisations syndicales ;
- des représentants de personnes qualifiées et du monde économique.

S'y ajoutent des membres à voix consultative.

4) Organisation fonctionnelle

Le Président, M. Jacques Vire, Conseiller municipal au Plessis-Robinson, a été désigné par le Président du Conseil départemental des Hauts-de-Seine par arrêté du 15 avril 2021. Il succède à M. Laurent Vastel, qui avait pris la Présidence de la CLI-FAR le 19 décembre 2014. M. Serge Kehyayan a été désigné Vice-président, succédant à M. Jean Laurent.

L'organisation fonctionnelle de la CLI-FAR comprend :

- un bureau qui définit les orientations, les plans d'action et coordonne les groupes de travail ;
- un groupe de travail « Sciences et Technologie » ;
- un groupe de travail « Information et Gouvernance » ;
- un secrétariat général, assuré par la Direction du Développement Territorial du Conseil départemental des Hauts-de-Seine.

Membres au 31 décembre 2021 :

Membres du Bureau à voix délibérative

Collèges des élus

M.	Jacques	Vire	Conseiller municipal du Plessis-Robinson, Président de la CLI-FAR
M.	Serge	Kehyayan	Adjoint au Maire de Clamart, Vice-président de la CLI-FAR

Collèges des associations

M.	Peter	Schnürle	Représentant titulaire de l'association pour la protection du coteau boisé du Panorama de Fontenay-aux-Roses
M.	Michel	Riottot	Représentant titulaire de l'association Environnement 92
xx	xx	xx	Représentant de l'Association Sud Environnement

Collèges des syndicats

xx	xx	xx	xx
M.	Marc	Ammerich	Représentant CFDT du CEA
xx	*xx*	*xx*	*xx*

Collèges des personnes qualifiées

Mme	Michèle-Elisabeth	Morin	Ancienne ingénieure hygiène sécurité sûreté nucléaire

Membres du Bureau à voix consultative

M.	Denis	Lallemand	Directeur délégué sécurité sûreté CEA FAR
M.	Olivier	Greiner	ASN - Chef pôle LUDD, division d'Orléans
M.	Arthur	Neveu	ASN - Chef de division, division d'Orléans
Mme	Eglantine	Becker	ASN - Inspectrice, division d'Orléans

Membres du groupe de travail "Information et Gouvernance"

xx	xx	xx	**Président du groupe de travail**
M.	Michel	Riottot	Représentant de l'association Environnement 92
M.	Pierre	Salmeron	Représentant de l'association Sud Environnement
M.	Jean-Michel	Bouldoires	Représentant CFE/CGC du CEA
M.	Christophe	Perrin	Responsable de la communication CEA FAR
M.	Denis	Lallemand	Directeur délégué sécurité sûreté CEA FAR
Mme	Michèle-Elisabeth	Morin	Ancienne ingénieure hygiène sécurité sûreté nucléaire

Membres du groupe de travail "sciences et technologie"

M.	Marc	Ammerich	**Président du groupe de travail** Représentant CFDT du CEA
M.	Jacques	Vire	Conseiller municipal du Plessis-Robinson, Président de la CLI-FAR
M.	Pierre	Salmeron	Représentant de l'association Sud Environnement
xx	xx	xx	xx
Mme	Michèle-Elisabeth	Morin	Ancienne ingénieure hygiène sécurité sûreté nucléaire
M.	Olivier	Greiner	ASN - Chef pôle LUDD, division d'Orléans
M.	Denis	Lallemand	Directeur délégué sécurité sûreté CEA FAR

III - LE FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION LOCALE D'INFORMATION EN 2021

Le compte-rendu d'exécution budgétaire de l'année 2021 et le budget prévisionnel 2022 ont été approuvés en réunion plénière le 8 décembre 2021.

L'activité de la CLI-FAR s'est poursuivie en 2021 selon les trois axes suivants :

1) Le suivi des activités « assainissement-démantèlement » du CEA de Fontenay-aux-Roses

Le suivi a été assuré sur la base des informations et documents communiqués à la CLI-FAR par l'exploitant (CEA) et par l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) :

- le rapport annuel « TSN» 2020 et la Lettre Environnement Bilan 2020 de juin 2021
- les déclarations d'événements significatifs et les avis d'incident
- les inspections, les lettres de suite et rapport du contrôle de l'ASN

a. Bilan annuel de l'exploitant

La CLI-FAR est destinataire de deux documents publics annuels établis par l'exploitant en application de la loi Transparence et Sécurité Nucléaire (TSN). Il s'agit du « **Rapport d'information sur la sûreté nucléaire et la radioprotection** » et de « **la Lettre Environnement** », publiés généralement au mois de juin.

b. Tableau de bord pour le suivi de l'assainissement et du démantèlement

A l'initiative du groupe de travail Sciences et Technologie de la CLI-FAR, le CEA a élaboré depuis plusieurs années un tableau de bord synthétique permettant le suivi de l'assainissement et le démantèlement des INB du CEA de Fontenay-aux-Roses. Ce tableau de bord fait l'objet régulièrement d'une mise à jour. Il est présenté par le CEA lors des réunions plénières de la CLI.
Ce tableau évolutif est consultable sur le site internet de la CLI-FAR www.cli-far92.fr.
Il informe sur le calendrier de fin de démantèlement, l'inventaire radiologique du site, mais aussi la sûreté des installations, la radioprotection des intervenants, et les rejets.

c. Les déclarations d'événements significatifs et les avis d'incident déclarés par l'exploitant

La CLI-FAR est informée par fax et par mail de tous les évènements significatifs déclarés par l'exploitant à l'ASN.
En 2021, la CLI-FAR a reçu 9 déclarations d'événements *(chiffre arrêté au 19 novembre 2021),* tous classés au niveau zéro de l'échelle INES.

d. Inspections de l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN)

Les inspections de l'ASN sur le site du CEA de Fontenay-aux-Roses font toutes l'objet d'une **lettre de suite** adressée à l'exploitant à l'issue des contrôles opérés dans les installations.; elles sont publiées sur le site Internet de l'ASN : https://www.asn.fr .
Ces lettres permettent de connaître les observations de l'ASN et les actions correctives demandées. La suite donnée à ces dernières par l'exploitant ne sont pas portées à la connaissance de la CLI-FAR de manière systématique.

2) L'information du public et auprès des membres

La CLI-FAR a pour mission d'assurer une large diffusion des résultats de ses travaux sous une forme accessible au plus grand nombre.
Cette mission est mise en œuvre par le Groupe de travail « Information et gouvernance » de la CLI-FAR.

Les déclarations d'événements significatifs étaient jusqu'à présent transmises aux membres du Bureau de la CLI-FAR par mail et publiées sur son site internet. Elles sont désormais adressées à l'ensemble des membres.

a. Site Internet de la CLI

Le site Internet de la CLI-FAR *www.cli-far92.fr a été* créé en 2010. Il met à disposition du public une information régulièrement mise à jour sur l'actualité et les travaux de la CLI-FAR. Les comptes rendus des réunions plénières y sont notamment consultables. Le site publie également dès réception les tableaux de bord, déclarations d'événements et rapports environnementaux reçus du CEA.
L'information du public a ainsi été principalement assurée, en 2021, par la mise à jour régulière du site.

b. Réunions

- Le **Bureau** de la CLI-FAR s'est réuni le 30 septembre 2021.
  Ordre du jour :
  1. Présentation des membres du Bureau et fonctionnement (attribution, information)
  2. Point sur la composition de la CLI-FAR et représentation des associations
  3. Fonctionnement de la Commission
  4. Désignation des membres du Bureau de la CLI-FAR auprès de l'ANCCLI[1]
  5. Présentation des rapports
  6. Points d'avancement
  7. Approbation de l'Ordre du Jour de la Plénière du 8 décembre
  8. Calendrier des réunions de 2022

  Il a réuni 6 membres, deux membres s'étant en outre excusés.

- Le **groupe de travail Sciences et Technologies** s'est réuni le 14 octobre 2021.
  Ordre du jour : Présentation des conclusions de l'étude de radioactivité des sols du site du Panorama par le prestataire Ginger Déléo.
  Il a réuni 6 membres.

- Les membres ont été réunis en **plénière** le 8 décembre 2021.

[1] Conformément aux statuts de l'ANCCLI (article 4-1), la CLI-FAR dispose de 4 droits de vote répartis de façon égale parmi les 4 collèges (soit 1 vote par collège) ;: « Parmi ces quatre délégués doit figurer au moins un élu et un représentant de l'une des autres catégories ».

Ordre du jour de la plénière :

I. Passation de pouvoir entre Présidents
II. Présentation des nouveaux membres
III. Rôle de la CLI-FAR - Présentation de l'ANCCLI
IV. Approbation des derniers rapports d'activité, des Comptes rendus d'exécution budgétaire, des budgets prévisionnels et du Règlement intérieur modifié
V. Appel à candidatures et élections :
  a. Membres du Bureau
  b. Membres des Groupes de Travail « Sciences et Technologie » et « Information et Gouvernance »
  c. Membres représentants la CLI-FAR auprès de l'ANCCLI et Membres des Groupes Permanents de l'ANCCLI
  d. Représentants d'associations de protection de l'environnement
VI. Points d'avancement depuis décembre 2019
  a. Etudes radiologiques
  b. Projet d'arrêté d'autorisation de rejets et de prélèvements d'eau (ARPE) des Installations Nucléaires de Base
  c. Prolongation du décret des Installations Nucléaires de Base et réexamen de sûreté des 2 Installations Nucléaires de Base
VII. Tableaux de bord et Suivi
  a. Présentation du tableau de bord de suivi de démantèlement des Installations Nucléaires de Base
  b. Rapport TSN 2019 et 2020
  c. Evénements significatifs de 2020 et 2021 : **rôle des différents intervenants et celui de la CLI-FAR** ; illustration par l'exemple de l'E.S. « Découverte d'une pollution historique dans un regard lié à d'anciennes canalisations du réseau d'effluents du site CEA de Fontenay-aux-Roses » ; présentation de la procédure de retrait de la pollution
VIII. Points divers

c. Formation des nouveaux membres

La formation aux bases de la radioactivité a été proposée à l'ensemble des membres par M. Ammerich, Président du groupe de travail Sciences et Technologies, permettant aux nouveaux membres de bénéficier d'une première initiation. Cette formation, initialement programmée le 23 novembre, a été reportée au 26 janvier 2022.

d. Visite du CEA de Fontenay-aux-Roses

Une visite des installations en démantèlement du site du CEA de Fontenay-aux-Roses a été proposée le 9 novembre 2021 aux membres de la CLI-FAR. Elle a été suivie par 8 participants. Une prochaine visite pourra être organisée en 2022 pour les membres intéressés.

3) Concertation

Dans le cadre de sa mission de concertation, la CLI-FAR a réuni le Groupe de Travail **Sciences et Technologies** le 14 octobre 2021 pour une présentation des conclusions de la mission n° 2 de l'étude sur la radioactivité des sols du site du PANORAMA par le prestataire Ginger Déléo.

Les intervenants de Ginger Déléo ont présenté :
- le contexte et un rappel des principales conclusions de la mission,
- la méthodologie de réalisation des investigations radiologiques.

Les principaux résultats des investigations de l'ensemble des zones du site ont été présentés et commentés.

4) Participations diverses

- Adhésion annuelle à l'Association Nationale des Comités et Commissions Locales d'Information (ANCCLI)

- Webinaire ANCCLI - Les systèmes d'alerte – MARN – 2 novembre 2021
- Séminaire des Présidents de CLI - 30 novembre 2021
- Assemblée Générale de l'ANCCLI - 7 décembre 2021
- Conférence annuelle des CLI - 9 décembre 2021
- Participation aux différents groupes de travail ou formations de l'ANCCLI :
    - Groupe de travail dédié aux outils numériques de communication de l'ANCCLI 12 avril 2021
    - Formation radioactivité - réseau Becquerel du CNRS 12 mai 2021
    - Formation sur les bases de la radioactivité - séance "crash test" 17 mai 2021
    - Groupe de travail sur les questions de Démantèlement.18 mai 2021
    - Groupe de travail RGPD 10 juin 2021
    - Réunion du CLUB des chargé(e)s de mission des CLI 24 juin 2021
    - Groupe de travail sur les questions de Démantèlement 22 septembre 2021

5) Vie de la CLI-FAR

Les procès-verbaux des réunions sont consultables sur le site Internet de la CLI-FAR.

Le programme prévisionnel d'activités et le budget prévisionnel 2022 sont approuvés en séance plénière.

Fait à Nanterre, le 8 décembre 2021

ANNEXE 1

Composition de la Commission Locale d'Information auprès du CEA de Fontenay-aux-Roses – *8 décembre 2021*

Composition de la Commission Locale d'Information de Fontenay-aux-Roses (CLI-FAR) - 2021 / 47 Voix délibératives

1) COLLEGE DES ELUS — **31 membres à voix délibérative**

a) Députés et Sénateurs élus dans les départements intéressés

Essonne	1 1	2	Député: Cédric Villani Sénatrice : Laure Darcos
Hauts-de-Seine	1 1	2	Député: Jean-Louis Bourlanges Sénateur : Hervé Marseille
Paris	1 1	2	Députée: Anne-Christine Lang Sénateur : Philippe Dominati
Val-de-Marne	1 1	2	Député: Jean-Jacques Bridey Sénateur : Christian Cambon
Yvelines	1 1	2	Député: Jean-Noël Barrot Sénatrice : Marta de Cidrac

b) Conseiller régional de la région intéressée désigné par son Assemblée

Région Ile-de-France	1	Philippe Laurent

c) Conseillers départementaux des départements intéressés désignés par leur Assemblée

Essonne	1	Nicolas Méary
Hauts-de-Seine	1	Yves Coscas
Val-de-Marne	1	Sabine Patoux
Yvelines	1	Marie-Hélène Aubert

d) Conseillers municipaux désignés par leur conseil municipal ou membres de l'assemblée délibérante de groupements de communes désignés par leur Assemblée

Hauts-de-Seine	EP T3 Grand Paris Seine Ouest	1	Tiphaine Bonnier
	Antony	1	Fabien Hubert
	Bagneux	1	Fanny Douville
	Bourg-la-Reine	1	Christophe Gélardin
	Châtenay-Malabry	1	Roger Rolao
	Châtillon	1	Nicolas Bost
	Clamart	1	**Serge Kehyayan (Vice-président de la CLI-FAR)**
	Fontenay-aux-Roses	1	Cécile Collet
	Le Plessis-Robinson	1	**Jacques Vire (Président de la CLI-FAR)**
	Malakoff	1	Dominique Trichet Allaire
	Montrouge	1	Carmélina de Pablo
	Sceaux	1	Chantal Brault
Ville de Paris		1	Hamidou Samaké
Val-de-Marne	EP T12 Grand Orly Seine Bièvre	1	Alain Lipietz
Yvelines	Communauté d'agglomération Versailles Grand Parc	1	Bruno Drevon
Essonne	Communauté d'agglomération Communauté Paris-Saclay	1	Jean-Paul Mordefroid

2) COLLEGE DES ASSOCIATIONS — **5 membres à voix délibérative**

Représentants d'associations de protection de l'environnement oeuvrant dans les départements intéressés

1	Michel Riottot, Environnement 92
1	Peter Schnürle, Coteau Boisé du Panorama
1	Pierre Salmeron, Fédération Sud Environnement
1	Richard Gilquart, Graines de Ville
1	XX

3) COLLEGE DES SYNDICATS — **5 membres à voix délibérative**

Représentants des organisations syndicales de salariés représentatives dans les entreprises exploitant les installations nucléaires de base intéressées ou les entreprises extérieures mentionnées au IV de l'article L 230-2 du code du travail

1	Marc Frydman, Ma Zone Contrôlée
1	Germain Rousselet, CGT
1	Marc Ammerich, CFDT
1	Jean-Michel Bouldoires, CFE-CGC
1	Yannick Saintigny, UNSA/SPAEN

4) COLLEGE DES PERSONNES QUALIFIEES ET DES REPRESENTANTS DU MONDE ECONOMIQUE — **6 membres à voix délibérative**

a) Représentants des intérets économiques locaux, notamment des représentants des chambres consulaires territorialement compétentes

1	Marie-Christine Oghly, CCI Paris- 92

b) Représentants d'instances territorialement compétentes d'ordres professionnels régis par le code de la santé publique

1	Christian Hugue, Président du Conseil départemental des Hauts-de-Seine de l'Ordre des Médecins
1	Armand Semerciyan, Vice-président du Conseil départemental des Hauts-de-Seine de l'Ordre des Médecins

c) Personnalités désignées au titre de leurs compétences dans les domaines de la sécurité nucléaire ou de la communication et de l'information

1	Jean-Paul Grall,chargé d'évaluation de la maîtrise des risques radiologiques et nucléaires, IRSN
1	Michèle-Elisabeth Morin, Ancienne ingénieure hygiène sécurité sûreté nucléaire
1	Stéphane Jacquot, ancien président de la CLI-FAR

Total des quatre Collèges — **47 membres à voix délibérative**

Quorum (15%) — **7 membres à voix délibérative**

ANNEXE 2

Compte-rendu exécution budgétaire 2021
Budget prévisionnel 2022

Compte-rendu d'exécution budgétaire 2021

DEPENSES en euros TTC		RECETTES en euros TTC	
Postes budgétaires	Réalisé 2020	Conseil départemental des Hauts-de-Seine	ASN
A – Volet études et expertises			
Etudes et expertises à caractère local	1 740,00		
TOTAL A TTC	1 740,00	870,00	870,00
B – Volet de fonctionnement			
1- Assemblées Générales et Bureaux (frais de bouche)	1 000,00	500	500,00
2- Déplacements	-		
3- Documentation Générale	-		
4- Communication			
TOTAL B TTC	1 000,00	500,00	500,00
TOTAL A+B	2 740,00	870,00	1 370,00
C – ANCCLI		Conseil départemental des Hauts-de-Seine	ASN
Adhésion à l'ANCCLI	1 000,00	1 000,00	
TOTAL C TTC	1 000,00	1 000,00	-
TOTAL GENERAL TTC	3 740,00	1 870,00	1 370,00
MONTANT BUDGETE TTC	3 740,00		
MONTANT REALISE TTC	100,00%		

Pour information :

RECETTES : les crédits votés par le Département en 2021 pour le volet 'études et expertises' et le volet 'fonctionnement' étaient de 2 7400 € et pour l'adhésion ANCCLI de 1 000 €. Ils comprenaient une subvention de l'Autorité de Sûreté Nucléaire de 1 370 €.

DEPENSES : Moyens humains du conseil départemental des Hauts-de-Seine mis à la disposition de la CLI-Fontenay-aux-Roses : le secrétariat de la CLI est assuré par un agent du Département et est pris en charge directement par le budget du Département

Budget prévisionnel 2022

DEPENSES		RECETTES	
Postes budgétaires	prévues	Conseil départemental des Hauts-de-Seine	ASN
A – volet études et expertises à caractère local			
		-	-
TOTAL A	-	-	-
B – Frais de fonctionnement			
1- Assemblées Générales et Bureaux (frais de bouche)	1 000,00	500,00	500,00
2- Déplacements	-		
3- Documentation Générale	-		
4- Communication	-		
5- Prestations Retranscription des plénières (2 x 210 mn @2,10€)	882,00	441,00	441,00
TOTAL B	1 882,00	941,00	941,00
TOTAL A+B TTC	1 882,00	941,00	941,00
C – ANCCLI			
Adhésion à l'ANCCLI	1 000,00	1 000,00	
TOTAL C	1 000,00	1 000,00	-
TOTAL GENERAL	2 882,00	1 941,00	941,00

Moyens humains du Conseil départemental des Hauts-de-Seine mis à la disposition de la CLI-FAR : le secrétariat de la CLI est assuré par un agent du Département et est pris en charge directement par le budget du Département

Les crédits prévus au Budget Prévisionnel 2021 pour la CLI sont de 1 882€ en fonctionnement d'une part et de 1 000€ pour l'adhésion ANCCLI d'autre part. Ils comprennent la subvention de l'Autorité de Sûreté Nucléaire pour 2022 sous réserve du renouvellement de la convention en 2022, se portant à 50% des frais de fonctionnement.

Conseil départemental des Hauts-de-Seine
Secrétariat de la CLI
92731 Nanterre cedex

01 41 91 25 55
cli-far@hauts-de-seine.fr
www.cli-far92.fr